



Madame Khattabi
Co-Président d'ECOLO
Maison des Parlementaires
Rue de Louvain 21, bur.3217
1009 Bruxelles

Louvain-la-Neuve, le 08 mai 2019.

Contact: presidence@upbpf.be

Objet : MEMORANDUM UPBPF 2019

Madame la Co –présidente d'ECOLO
Madame Zakia Khattabi,

Monsieur le Co-président d'ECOLO
Monsieur Jean Marc Nollet,

Madame la représentante d'ECOLO
Madame Muriel Gerken,

Suite au débat organisé par l'Union Professionnelle des Psychomotriciens Francophones le 2 février 2019 à Namur, débat auquel vous avez eu la gentillesse de participer en la personne de votre représentante Madame Gerken Muriel, la tenue de tables rondes a permis de dégager des préoccupations prioritaires qui, réunies dans un Mémorandum vous ont été envoyées en date du 28 février 2019.

Nous vous remercions pour votre participation active lors des débats.

Nous vous sommes reconnaissants pour votre courrier en réponse à notre mémorandum et l'implication de Madame Gerken et de Madame Trachte au sein de votre parti.

Comme vous l'avez envisagé dans votre programme électoral 2019, la Santé est une thématique impliquée dans tous les secteurs de la société et dès lors à intégrer dans toutes les politiques.

Nous constatons cependant qu'à aucun moment la profession du psychomotricien n'est explicitement mentionnée alors qu'elle pourrait y figurer à bien des égards.

Voici les points sur lesquels nous attirons votre attention :

1. **Sujet 5. Santé**

5.1 : « Offrir la gratuité des soins en matière de santé mentale et d'aides psychologiques. Il importe de donner les moyens aux acteurs de la santé mentale d'offrir accueil, aide et offre de thérapies accessibles à toutes et tous et à tous les âges »

Vous parlez de soins en matière de santé mentale, parmi lesquels les soins psychocorporels ont une place importante. Il s'agit des aspects de prise en charge où il est important d'y intégrer le psychomotricien qui en est un acteur de première ligne.

→ Nous pouvons amener une approche innovante, sécurisante complète et pleine de sens.

5.5 : « Le Burn out est causé par un rythme de travail et une flexibilité des horaires inappropriés au rythme de vie des membres de la famille.

Vous parlez plus particulièrement des secteurs des soins de la santé qui sont touchés par ce Burn out.

Comment prendre en compte les champs psychocorporels impliqués dans les aspects liés au stress, à la communication non verbale, etc. qui jouent un rôle prépondérant dans le burn-out ? Nous pensons que le psychomotricien, par sa formation psychocorporelle peut, à plusieurs égards, être utile dans les équipes de prévention au travail.

→ Par sa formation psychocorporelle, le psychomotricien peut proposer des pauses centrées sur la conscience corporelle.

2 **Sujet 10. Enseignement-Education :**

10.1 : « Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur « bien-être ».

Pourquoi ne pas adjoindre un psychomotricien aux classes de maternelle, en plus des heures de « maître en PM » qui ne permettent pas un suivi des problématiques ?

Pourquoi ne pas organiser des groupes d'aide au sein de l'école, pour les enfants en difficultés ?

→ Le psychomotricien est formé à observer, analyser, et mettre en place des projets afin d'amener harmonie chez l'enfant et l'enseignant.

→ Les suivis psychomoteurs sont une réelle aide pour soutenir la scolarité, puisque le vécu du corps est la base des apprentissages.

→ Le psychomotricien soutient la structuration, assouplit la dynamique relationnelle de l'enfant.

10.2 : « Intégrer des activités extra-scolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle »

Pourquoi ne pas soutenir l'organisation de séances de psychomotricité tenues par des psychomotriciens diplômés ?

→ Le psychomotricien est soucieux de l'adaptation de l'environnement aux besoins de l'enfant.

10.3 :« Encourager les jardins d'enfants pour les prématernelles et les maternelles en prévoyant un encadrement adéquat, d'assurer un accueil de qualité qui permette par le jeu d'acquérir les bases sociales »

Vous parlez d'articuler les activités des enfants autour du triptyque soin-éducation-apprentissage par le jeu. Le psychomotricien est ici un acteur incontournable.

10.15 : « Initier une formation de bachelier en accueil de l'enfance ».

Pourquoi ne pas aussi se concentrer sur l'accès à l'embauche des psychomotriciens qui sont aussi formés, spécialisés dans le développement tant moteur, psychologique que sensoriel de l'enfant ?

→ Actuellement, il existe un bachelier en psychomotricité en région Wallonie-Bruxelles.

3 **Sujet 11 .Société Ouverte-Migration :**

11.4 « Interdire avec effet immédiat l'enfermement d'enfant ».

Pourquoi ne pas penser à engager des psychomotriciens dans ces milieux d'accueil qui sont sensibles à cette fragilisation de l'identité par le déracinement, les multitudes des cultures auxquelles ils doivent faire face.

→L'approche du corps et du jeu peut se révéler première dans la restauration du lien à l'autre dans ces situations particulières

11.5 «Fermer les centres fermés au plus vite en leur substituant des centres d'accueil ».

Vous parlez de « dignité » des demandeurs d'asile, l'approche spécifique du psychomotricien est précieuse auprès de personnes, de parents qui ne peuvent se raconter, communiquer.

Cette lettre a pour objet de dégager les liens directs et étroits existants entre vos propositions et notre profession.

Cependant, nous vous remercions pour vos retours positifs par rapport à notre mémorandum.

Votre soutien pour la reconnaissance paramédicale du métier de psychomotricien est d'une grande valeur pour l'association et pour tous les psychomotriciens belges. Nous prenons bonnes notes de vos remarques et intégrer l'enseignement de la psychomotricité de manière plus interactive dans les études de santé nous semble judicieux.

La dimension recherche et échanges européens se construit, se met en place.

Nous espérons une continuité dans notre collaboration qui pourra ouvrir de nombreuses portes dans l'avenir.

Au plaisir de vous lire ou vous rencontrer, encore pendant la campagne, ou après les élections.

Meilleures salutations,

Anne Taymans, Co-Présidente de l'UPBPF.
Massimo Maiorana, Co-Président de l'UPBPF.
Carole Caspary, Administratrice de l'UPBPF.